

## Visite de Jean Rottner dans les Ardennes : pour une action plus efficace et plus coordonnée des acteurs économiques

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, s'est rendu, ce mardi 20 février, sur le territoire des Ardennes. Cette journée consacrée à l'économie a débuté par des visites d'entreprise, s'est poursuivie par la signature d'une Convention avec Ardennes Développement dans le cadre de la structuration du réseau des agences de développement économique et s'est achevée par la signature du 1<sup>er</sup> Pacte Offensive Croissance Emploi avec Ardenne Métropole. Ces différentes séquences illustrent la nouvelle coopération de la Région Grand Est avec l'ensemble des territoires régionaux pour une action plus efficace et plus coordonnée des acteurs économiques. Elles se sont déroulées en présence d'Isabelle Héliot-Couronne, Présidente de la Commission du développement économique du Grand Est, Pascale Gaillot, Vice-Présidente en charge de l'agriculture et de la ruralité de la Région Grand Est, Jean-Luc Warsmann et Christine Noiret-Richet conseillers régionaux, Pascal Joly, Préfet des Ardennes, et Boris Ravignon, Président d'Ardenne Métropole et Maire de Charleville-Mézières.

➤ Durant la matinée, accompagné des élus locaux et des personnalités du monde économique, Jean Rottner a pu découvrir deux entreprises et échanger avec leurs salariés.

- **FEGE à Vouziers**, fabricant d'équipements robotisés et de convoyage pour les lignes de conditionnement Filiale de l'alsacien NSC (Nicolas Schlumberger Compagnie) : cette PME ardennaise de 45 salariés travaille avec les grands noms de l'industrie agro-alimentaire et de la cosmétique (Nestlé, Danone, Kellogg's, Johnson & Johnson...) mais aussi les maisons de champagne (Moët & Chandon, Laurent Perrier...). Elle réalise entre 60 et 70 % de son chiffre d'affaires à l'export.

- **Manquillet-Parizel aux Hautes-Rivières**, fabricant de pièces forgées de haute sécurité pour le secteur ferroviaire (SNCF, Alstom, RATP, Deutsche Bahn...) : l'entreprise qui emploie actuellement 90 personnes, a investi 8 millions d'euros en 2017/2018 qui devraient déboucher sur l'embauche de 10 personnes d'ici 2 ans. C'est l'une des premières entreprises du département à avoir bénéficié du dispositif Usine du Futur. Elle adhère aussi activement au Plan Forges soutenu par la Région Grand Est.

➤ L'après-midi, Jean Rottner a assisté au Conseil d'Ardennes Développement et participé à une table ronde centrée sur le potentiel de développement du territoire, intitulée « Les Ardennes : dix cartes à jouer au sein du Grand Est » à la Maison des Entrepreneurs. Des chefs d'entreprise (Alexis Roche, Thierry Ducoffe, Jean-Michel Catteau...) et des personnalités agissant pour l'économie ardennaise sont intervenus sur différents sujets dont la silver économie, les circuits courts, les infrastructures, la formation, l'emploi et le développement économique.

### A propos d'Ardennes Développement (Annexe 1)

➤ Enfin, la 2<sup>ème</sup> partie de l'après-midi a été consacrée à la signature du Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) avec Ardenne Métropole.

En signant ce POCE, le 1<sup>er</sup> sur le territoire Grand Est, la Région démontre qu'elle est aux côtés des territoires dans le déploiement de ses outils économiques.

Ses objectifs sont multiples :

- Aider à la création et à la croissance des entreprises sur le territoire de l'EPCI,
- Développer, accompagner, et ancrer la tertiarisation de l'économie,

- Ancrer définitivement l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur le territoire d'Ardenne Métropole et doubler le nombre d'étudiants à l'horizon 2025,
- Renforcer l'attractivité résidentielle d'Ardenne Métropole,
- Accélérer la création d'emploi, l'innovation et le développement numérique,
- Assurer le développement exogène et local.

Les objectifs des futurs POCE :

- Etre au plus proche des territoires pour doper la compétitivité, l'attractivité économique, l'innovation et développer l'emploi.
- Décliner les axes stratégies du SRDEII en partenariat avec les territoires en prenant en compte leurs réalités, leurs spécificités et leur diversité.
- Identifier et accompagner les projets économiques structurants décisifs de tous les territoires pour préparer l'avenir.
- Créer de véritables synergies avec les territoires et assurer la complémentarité entre les actions de la Région et celles des EPCI, qui sont des partenaires privilégiés.
- Assurer une coordination efficace entre la Région et les EPCI.

La réussite de cette journée, matérialisée par la participation importante de la totalité des acteurs et la qualité des échanges, montre l'engagement des Ardennes au sein de la Région Grand Est, et le soutien de celle-ci au développement de son territoire dont l'agence Ardennes Développement et Ardenne Métropole.

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**  
06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84  
[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)  
[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)

## ANNEXE 1

### **A propos d'Ardennes Développement**

En 2016, du fait de la loi NOTRe, la Région Grand Est est devenue membre fondateur de l'agence « Ardennes Développement ». Par la suite, les missions de cette agence ont évolué afin de se mettre en conformité avec les orientations du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) qui précise notamment le rôle et les missions des agences de développement économique. Dans ce cadre, la Région Grand Est et Ardennes Développement ont décliné, à travers une convention d'objectifs, la mise en œuvre opérationnelle de leur partenariat et les modalités financières du soutien régional.

Les missions d'Ardennes Développement sont aujourd'hui les suivantes :

- le suivi d'entreprises ciblées et l'accompagnement local des projets : elle sera le relai de la Région Grand Est pour diffuser les dispositifs régionaux et accompagner les entreprises dans leurs démarches, participera à la structuration et à l'animation des filières et identifiera sur le territoire les entreprises nécessitant un accompagnement particulier,
- l'accompagnement des entreprises dans leur démarche d'installation : elle informera sur les zones d'activités et/ou l'immobilier d'entreprise (observatoire du foncier, animation de clubs...),
- la recherche des projets exogènes des territoires limitrophes (Benelux) en lien avec l'agence d'attractivité régionale,
- l'organisation et/ou la participation à des salons, foires, dédiés et la promotion du territoire via une communication adaptée, en lien avec les actions régionales,
- la connaissance et veille économique territoriale.

Le budget 2018 d'Ardennes Développement s'élève à 760 800 euros. La Région Grand Est finance, à elle seule, plus de 50 % de ce montant. Les autres membres financeurs sont : Ardennes Métropole, l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) des Ardennes et la Chambre économique des Ardennes.

L'objectif à terme est de pouvoir mailler l'ensemble du territoire du Grand Est avec un réseau de cette nouvelle génération d'agences, afin d'apporter aux entreprises les meilleures réponses à leurs projets de développement. Ce réseau s'inscrit plus globalement dans la stratégie régionale visant à établir une relation de proximité avec les territoires et répondre à leurs besoins en ingénierie, dans le but de créer des conditions favorables à la création d'emplois.